

# DEMANDE D'OPÉRATION(S) RACHAT(S)

À COMPLÉTER, DATER ET SIGNER ET À RENVoyer À : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9  
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

SEREP - SYNERGIE EPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE - 19, RUE AMIRAL ROMAIN DESFOSSÉS - 29200 BREST

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e), demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat Fortuneo Vie souscrit par la SEREP auprès de la société Suravenir.

ADHÉRENT(E)

N° CONTRAT : \_\_\_\_\_

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup> Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Téléphone mobile \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## RACHAT(S)

Partiel (minimum 100 €)  Total  Partiels Programmés<sup>(1)</sup>

Montant net<sup>(2)</sup> demandé<sup>(3)</sup> : \_\_\_\_\_ € (sous réserve, en cas de rachat partiel, d'un solde minimum restant sur le contrat de 100 €)

Option fiscale :  Déclaration à l'IR (impôt sur le revenu, **option par défaut si aucune des deux cases n'est cochée**)  Prélèvement forfaitaire libératoire

Compte à créditer IBAN n° \_\_\_\_\_

Si le compte à créditer n'est pas un compte Fortuneo, joindre impérativement un RIB original sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT) d'un compte ouvert à votre nom. En l'absence de RIB, votre demande ne pourra être traitée

### Pour les rachats partiels programmés uniquement :

Mise en place  Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option)  Suspension

Périodicité :  Mensuelle (minimum 100 €)  Trimestrielle (minimum 300 €)  Semestrielle (minimum 600 €)  Annuelle (minimum 1 200 €)

Date du 1<sup>er</sup> rachat partiel programmé<sup>(4)</sup> : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Choix des supports d'investissement :

Rachat(s) au prorata des parts de supports d'investissement détenues (option par défaut si aucune des deux cases n'est cochée).

Rachat(s) à partir d'un ou plusieurs supports d'investissement désignés ci-dessous :

SUPPORT(S) D'INVESTISSEMENT	Code ISIN	Rachat de la totalité du solde disponible sur l'unité de compte	Montant en euros ou % (si sortie partielle)
Nom du support			
Fonds en euros <b>SURAVENIR OPPORTUNITES</b>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____
Fonds en euros <b>SURAVENIR RENDEMENT *</b>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	_____

\*Fonds euros « historique » du contrat

**Merci de bien vouloir préciser la destination économique des fonds :**

Trésorerie/revenus  Projet conso  Donation/aide d'un tiers  Investissement/acquisition  Remboursement de crédit

Transfert vers autre produit  Fin de relation commerciale

**Pour les rachats supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif de la destination**

(1) Cette option est disponible dès lors que la valeur de rachat atteinte du contrat est supérieure à 5 000 € et que l'adhérent n'a pas mis en place de versements programmés. Cette option est définie au point 8 de la Notice du contrat.

(2) Net de prélèvements fiscaux en cas d'option fiscale IR. Net de prélèvements sociaux et fiscaux en cas d'option fiscale PFL. Net de frais de gestion dans le cas d'un vidage d'une unité de compte.

(3) ATTENTION ! Le règlement sera effectué lorsque toutes les unités de compte seront valorisées. Le montant racheté pourra être différent du montant demandé. La variation, à la hausse ou à la baisse, sera fonction de l'évolution de la valeur liquidative entre la date de demande et la date de vente des unités de compte. Un document indiquera ultérieurement à l'adhérent la valorisation de chaque unité de compte et la nouvelle répartition de son capital.

(4) La date d'effet de chaque rachat partiel programmé pourra être différente de la date prévue si un mouvement est en cours de valorisation. Le règlement sera effectué lorsque toutes les unités de compte seront valorisées.

## DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT(E)/INFORMATIONS

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence, les conditions d'utilisation des services de Banque à distance Fortuneo et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, dans la note détaillée, ou selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement [www.fortuneo.fr](http://www.fortuneo.fr)). Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années ».

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Conseil, 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : [conseilsurav@suravenir.fr](mailto:conseilsurav@suravenir.fr). Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

Signature(s) de l'adhérent et du co-adhérent éventuel

Si mineur\*

X

\*Si mineur : signature des deux représentants légaux en indiquant "représentants légaux" audessus des signatures, et signature du mineur si âgé de 12 ans et plus.

**Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie proposé par Fortuneo.**

**FORTUNEO.** Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.

**SURAVENIR.** Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (61 rue Tailbout - 75436 Paris Cedex 9).



\* 2 1 0 4 2 5 P 0 1 \*

**fortuneo**  
BANQUE